



**OBSERVATOIRE DEPARTEMENTAL DE LA
PETITE ENFANCE, DE L'ENFANCE, DE LA
JEUNESSE, DE LA PARENTALITÉ ET DE
L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE**

ETAT DES LIEUX AU 31 DÉCEMBRE 2019

**Partie 5 : Animation de la vie
sociale**



santé
famille
retraite
services





PROPOS PRÉALABLE – LES STRUCTURES D’ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

Les structures d’animation de la vie sociale (centres sociaux et espaces de vie sociale) font l’objet d’un agrément par la Caf selon les critères fixés à la circulaire CNAF 2012-2013 et répondent aux missions suivantes :

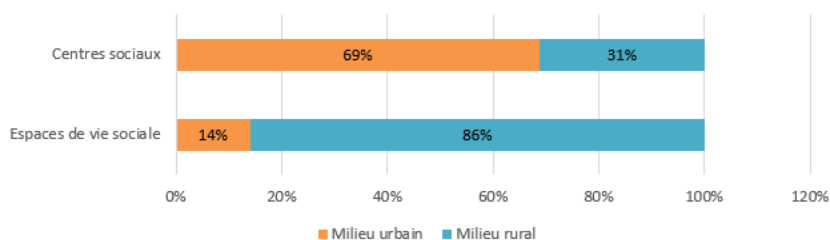
- Ces structures sont des lieux de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle qui accueillent toute la population en veillant à la mixité sociale.
- Elles doivent permettre aux habitants d’exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

Les finalités sont multiples :

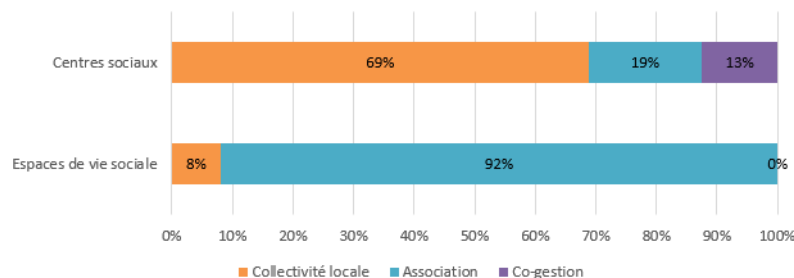
- Inclusion sociale et socialisation des personnes
- Développement des liens sociaux et cohésion sociale sur le territoire
- Prise de responsabilité des usagers et développement de la citoyenneté de proximité

Si les deux types de structures bénéficient d’un agrément Caf et poursuivent les mêmes objectifs, les espaces de vie sociale se distinguent des centres sociaux par la taille des structures (généralement des petites structures de proximité) et le lieu d’implantation (plutôt en milieu rural).

Répartition des structures d’animation de la vie sociale de la Manche en 2019 - source SENACS



Répartition des structures selon leur mode de gestion dans la Manche en 2019 - source SENACS



NOTICE MÉTHODOLOGIQUE CONCERNANT LES DONNÉES ANALYSÉES

Les données analysées sont issues de l’INSEE, d’une analyse documentaire (sites internet, plaquettes d’information des structures...) et principalement de l’**observatoire SENACS** (Système d’Echanges National des Centres Sociaux).



Toutefois, les données SENACS disponibles sont moins riches concernant les espaces de vie sociale que pour les centres sociaux, d’où le décalage perceptible dans le présent rapport notamment concernant le bénévolat et les actions déployées par les structures. **Par ailleurs, certains thèmes ayant été abordés différemment dans le questionnaire 2019, les comparaisons avec les données 2018 n’ont pas toujours pu être effectuées.**



SOMMAIRE


1/ SYNTHÈSE	03
2/ LE CONTEXTE SOCIODÉMOGRAPHIQUE	08
3/ LA RÉPARTITION DES STRUCTURES D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE	16
4/ LA FRÉQUENTATION ET LA PARTICIPATION	19
2/ LES ACTIONS PORTÉES	24




SYNTHÈSE




496 883
Habitants




22,4%
de moins de
20 ans



31,1%
de plus de
60 ans



50,3%
Couples sans enfant
+0,4%
(2012-2017)



11,8%
Familles monoparentales
+2%
(2012-2017)

Une population qui se concentre sur les communautés d'agglomération du territoire

Les habitants se concentrent principalement au nord du département sur la Communauté d'agglomération du Cotentin : 179 786 habitants en 2017, soit 36,2% de l'ensemble de la population du département de la Manche. Les deux communautés d'agglomération Mont-Saint-Michel-Normandie et Saint-Lô concentrent ensuite respectivement 17,7% et 15,3% de la population départementale.

La répartition des structures d'animation de la vie sociale semble globalement corrélée à la répartition de la population.

Une diminution de la population âgée de moins de 20 ans sur le territoire départemental

Alors même que la population âgée de 60 ans et plus constitue déjà une part importante de la population (31,1% contre 25,7% à l'échelle nationale), on observe une augmentation de cette tranche d'âge sur le territoire. Dans le même temps, la population des jeunes de moins de vingt ans, déjà sous-représentée dans le département, continue à diminuer (-0,9% par an, à rebours de la tendance nationale à l'augmentation de 0,2% par an). L'indice de jeunesse est très faible dans la Manche : 93 personnes de moins de 20 ans pour 100 personnes âgées de 65 ans et plus, contre 123,1 au niveau de la France métropolitaine.

Si les centres sociaux et espaces de vie sociale ont une vocation globale et intergénérationnelle, la répartition de la population par tranches d'âge dans la Manche implique de porter une attention particulière aux seniors sur l'ensemble du territoire.

Des couples sans enfant et des familles monoparentales en augmentation

Comme les années précédentes, le département de la Manche se caractérise par une proportion importante de couples sans enfant parmi l'ensemble des familles (50,3% en 2017 contre 42,8% en France métropolitaine). Le nombre de couples avec enfant(s) continue de diminuer (-1,2% par an en moyenne) tandis que parallèlement le nombre de familles monoparentales poursuit son augmentation (+2% par an en moyenne entre 2012 et 2017).

Les structures d'animation de la vie sociale dans leur vocation familiale doivent dès lors faire face à deux enjeux : l'attractivité du territoire dans un contexte de diminution du nombre de familles avec enfant(s) et le soutien à la parentalité, notamment en direction des familles les plus fragilisées.



16 centres sociaux
14 espaces de vie sociale



+ 2 EVS entre 2017 et 2019, ouverts en 2018

Zones de compétence des centres sociaux

162 000 habitants soit **33%** de la population départementale



170 000 en 2018
197 000 en 2017



35% en 2018
40 % en 2017

Un territoire qui reste bien couvert en structures d'animation de la vie sociale, malgré une zone de compétence de ces structures qui diminue d'année en année

Les 16 centres sociaux et 14 espaces de vie sociale (dont un dérogatoire) couvrent l'ensemble des EPCI à l'exception de Villedieu Intercom. D'après l'enquête SENACS de 2020 (chiffres 2019), la Manche dénombre 0,32 centres sociaux pour 10 000 habitants (une proportion identique à celle observée à l'échelle régionale). Cette proportion est également identique à celle observée l'année précédente, ce qui est cohérent puisqu'aucun centre social n'a ouvert ou fermé sur la période. Au-delà du nombre de structures, les zones de compétence des centres sociaux apparaissent larges. Les centres sociaux de la Manche en 2019 couvrait 162 000 habitants (170 000 habitants en 2018, et 197 000 habitants en 2017) une différence qui peut s'expliquer notamment par la diminution de la population manchoise ou le départ de certains habitants vers des zones non couvertes) soit environ 33% de la population départementale (40% en 2017). En lien avec la typologie du territoire départementale, les structures d'animation de la vie sociale, et notamment les centres sociaux sont davantage implantés en milieu rural qu'à l'échelle nationale.

Une fréquentation en augmentation et un type de fréquentation qui diffère légèrement selon la nature de la structure.

En 2019, 78 800 personnes ont fréquenté les centres sociaux de la Manche soit 200 personnes de plus qu'en 2018. Cette augmentation concerne principalement les personnes participant ponctuellement aux activités des centres sociaux.

L'augmentation la plus notable concerne les espaces de vie sociale : en 2019, 23 060 personnes ont fréquenté les espaces de vie sociale (soit plus de 3 000 personnes de plus qu'en 2018).

Ainsi, de manière générale, on observe une augmentation de +12% de fréquentation des structures d'animation de la vie sociale au cours des 3 années de l'Observatoire (entre 2017 et 2019).



101 860 personnes ayant fréquenté un centre social ou un espace de vie sociale en 2019



95 250 en 2018
90 837 en 2017

+12%

d'augmentation de fréquentation des centres sociaux et espaces de vie sociale entre 2017 et 2019

Un nombre important de bénévoles dans les activités, réguliers comme occasionnels, et un enjeu de formation bien identifié par les structures mais toujours d'actualité

Les centres sociaux ont pu compter en 2019 sur 2 000 bénévoles dans les activités, soit 180 de plus que l'année précédente. Cela représente en moyenne 125 personnes par structures. On observe une répartition en faveur des bénévoles réguliers (1 055 personnes) par rapport aux bénévoles occasionnels (945 personnes). Outre **l'investissement important des bénévoles**, la Manche se distingue également par le profil des bénévoles avec une **surreprésentation des personnes âgées de 60 ans et plus** par rapport à l'échelle régionale : ces derniers représentent 51%. Ces données interrogent également **l'attractivité des structures d'animation de la vie sociale auprès des jeunes adultes**, moins présents dans les bénévoles.

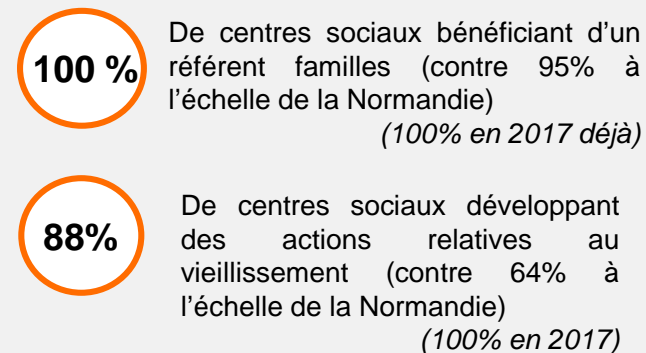
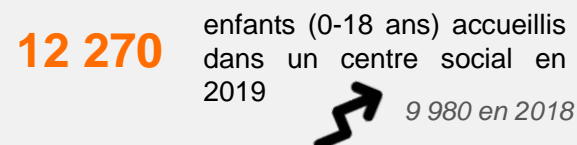
Face à l'importance du bénévolat dans les centres sociaux de la Manche, une **attention particulière est à porter sur la formation**, notamment face au dynamisme de recrutement de bénévoles (61 nouvelles personnes engagées dans les instances des centres sociaux et 32 personnes ayant quitté leur fonction en 2019) : il semblerait que les structures se soient cependant saisies de cet enjeu, puisque 44% d'entre elles ont formé des bénévoles en 2019 (contre 56% en 2018, soit une diminution du nombre de structures formatrices), soit 164 personnes formées sur l'année (119 en 2018, une augmentation du nombre de bénévoles formés).

Un panel d'activités proposées globalement plus large qu'à l'échelle des centres sociaux de la Normandie avec une attention particulière portée sur les familles et le vieillissement

Au regard de l'enquête SENACS de 2019, il apparaît que les centres sociaux de la Manche investissent davantage de champs que les centres sociaux à l'échelle de la Normandie. Certains champs sont investis par la totalité ou quasi-totalité des centres sociaux du territoire (notamment l'Enfance et la Jeunesse). Les actions relatives au vieillissement sont également investies dans 88% des structures (contre 64% à l'échelle de la Normandie). De plus, tous les centres disposent de référents familles et 81% des structures disposent de référents jeunesse (une spécificité du département).

Enfin, un certain nombre de partenariats institutionnels et associatifs sont développés notamment pour favoriser l'accès aux droits.

Bénévoles dans les instances des centres sociaux en 2019



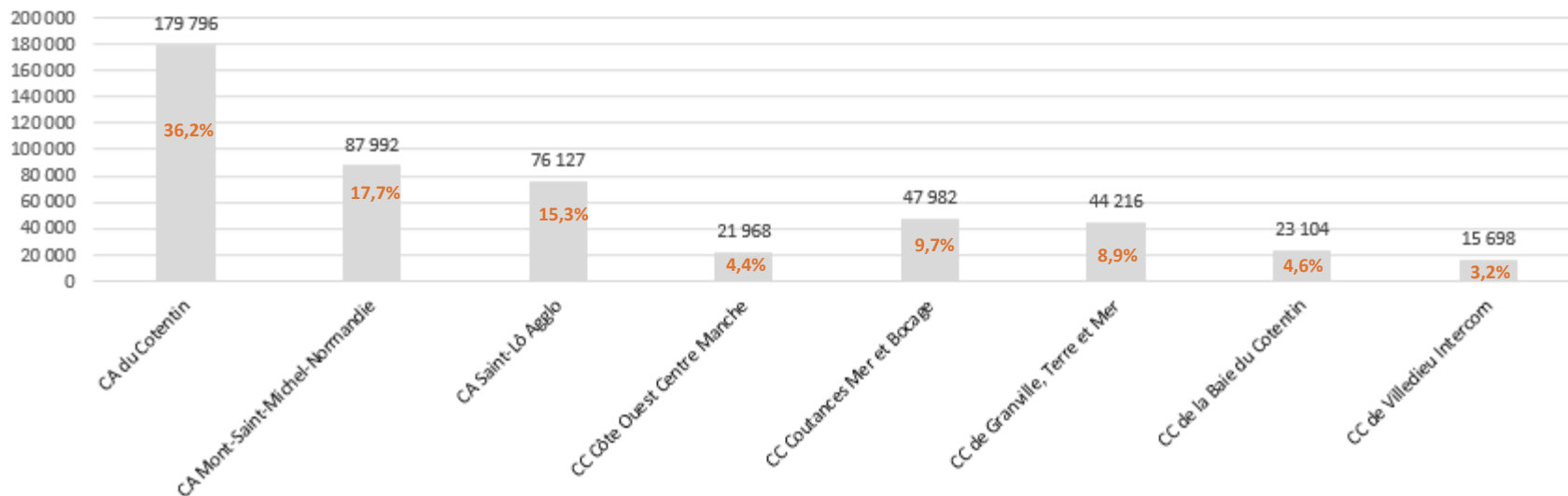


CONTEXTE SOCIODÉMOGRAPHIQUE

UNE RÉPARTITION DE LA POPULATION SIMILAIRE À CELLE OBSERVÉE LES ANNÉES PRÉCÉDENTES, AVEC UNE CONCENTRATION DE LA POPULATION DANS LES COMMUNAUTÉS D'AGGLOMÉRATION

- Selon le dernier recensement général de la population en 2017, le département de la Manche comptait **496 883 habitants**, contre 498 362 en 2015.
- La répartition des habitants entre les différents EPCI est similaire aux années précédentes : les habitants se concentrent principalement au nord du département, sur la **Communauté d'agglomération du Cotentin** : 179 796 habitants en 2017, soit 36,2% de l'ensemble de la population du département de la Manche.
- Plus particulièrement, le pôle de proximité de **Cherbourg en Cotentin** est le plus important en termes de population, avec 79 200 habitants, soit 15,9% de l'ensemble de la population départementale.
- Les deux communautés d'agglomération **Mont-Saint-Michel-Normandie** et **Saint-Lô** concentrent ensuite respectivement 17,7% et 15,3% de la population départementale. Les autres EPCI du département représentent chacun moins de 10% de la population totale.
- Les Communautés de communes les moins peuplées sont celles de **Villedieu Intercom** (15 698 habitants), **Côte Ouest Centre Manche** (21 968habitants) et **Baie du Cotentin** (23 104 habitants).

Répartition de la population départementale en 2017 (INSEE)



DES ENFANTS ET JEUNES DE MOINS DE 20 ANS PEU REPRÉSENTÉS PARMIS L'ENSEMBLE DE LA POPULATION

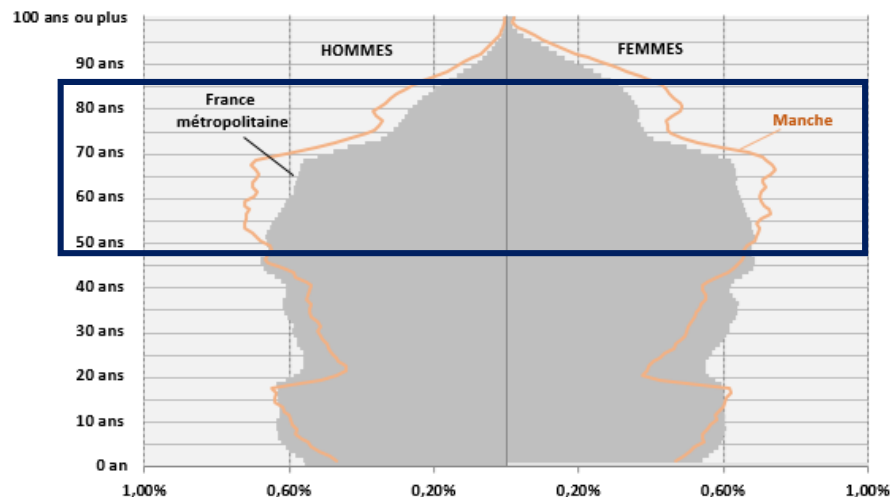
- La structure par âge de la population de la Manche en 2017 se distingue de celle observée en France métropolitaine mais également de celle observée dans la Manche en 2012.
- Le département présente **une proportion d'enfants âgés de moins de 10 ans légèrement inférieure à celle de 2012** et à l'inverse, les personnes âgées de plus de 60 ans sont davantage représentées dans le département qu'en 2012, **confirmant la structure par âge vieillissante** observée les années précédentes.
- La part des **personnes âgées de 60 ans ou plus est plus importante** dans la Manche qu'au niveau national (de 2,6 points pour les 60-74 ans et de 2,7 points pour les 75 ans ou plus). A l'inverse, **la part des moins de 20 ans dans la population est moins importante qu'au niveau national** et que dans l'ensemble des territoires de comparaison.

Répartition de la population par grand groupe d'âge en 2017

	0-19 ans	20-59 ans	60-74 ans	75 ans ou plus
MANCHE	22,4%	46,6%	18,9%	12,1%
CALVADOS	24,2%	48,4%	17,5%	9,9%
ORNE	22,5%	45,2%	19,6%	12,7%
COTES D'ARMOR	22,8%	44,7%	20,1%	12,4%
NORMANDIE	24,3%	48,5%	17,3%	9,9%
FRANCE METROP	24,1%	50,1%	16,3%	9,4%

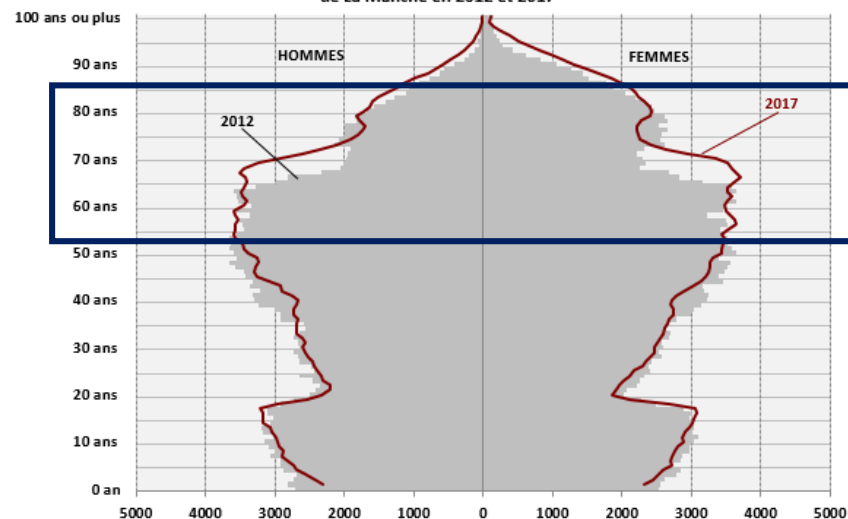
Source : INSEE, RGP 2017

Structure comparée par âge et sexe de la population de La Manche et de la France métropolitaine en 2017



Source : Insee, RGP 2017

Structure comparée par âge et sexe de la population du département de La Manche en 2012 et 2017



Source : Insee, RGP 2012 & 2017

UNE BAISSÉ ANNUELLE IMPORTANTE DU NOMBRE DE PERSONNES DE MOINS DE 20 ANS SUR LE TERRITOIRE DÉPARTEMENTAL

- Entre 2012 et 2017, le département de la Manche a connu en moyenne une **baisse annuelle de -0,9% de sa population de moins de 20 ans**. Cette catégorie d'âge est en augmentation sur la même période à l'échelle de la France métropolitaine. Cependant, la Manche s'inscrit dans la tendance régionale, et on observe une diminution similaire au sein des autres départements de comparaison (-1,2% pour l'Orne notamment).
- A l'inverse, **le phénomène de gérontocroissance observé les années précédentes se poursuit**. Les 60-74 ans et les plus de 75 ans sont les seules catégories d'âge qui voient leurs effectifs augmenter entre 2012 et 2017, respectivement de +2,6% par an et de +0,6%. Ce phénomène est cependant légèrement moins marqué qu'à l'échelle régionale.
- Enfin, **la catégorie des 20-59 ans est en très net recul** (-0,9% par an contre -0,3% par an à l'échelle de la France métropolitaine).



La gérontocroissance est l'augmentation du nombre de personnes âgées, à ne pas confondre avec le vieillissement de la population, qui est l'augmentation de la part des personnes âgées sur l'ensemble de la population.

Répartition de la population par grand groupe d'âge en 2017

Rappel	0-19 ans	20-59 ans	60-74 ans	75 ans ou plus	plus de 60 ans
MANCHE	22,4%	46,6%	18,9%	12,1%	31,1%
CALVADOS	24,2%	48,4%	17,5%	9,9%	27,4%
ORNE	22,5%	45,2%	19,6%	12,7%	32,3%
COTES D'ARMOR	22,8%	44,7%	20,1%	12,4%	32,5%
NORMANDIE	24,3%	48,5%	17,3%	9,9%	27,2%
FRANCE METROPOLITA	24,1%	50,1%	16,3%	9,4%	25,7%

Source : INSEE, RGP 2017



Evolution annuelle moyenne 2012-2017

	0-19 ans	20-59 ans	60-74 ans	75 ans ou plus
MANCHE	-0,9%	-0,9%	2,6%	0,6%
CALVADOS	-0,2%	-0,7%	3,2%	1,0%
ORNE	-1,2%	-1,4%	2,3%	0,5%
COTES D'ARMOR	-0,2%	-0,8%	2,4%	0,6%
NORMANDIE	-0,3%	-0,8%	2,8%	0,8%
FRANCE METROPOLITA	0,2%	-0,3%	2,6%	0,9%

Source : Insee, RGP 2012 et 2017

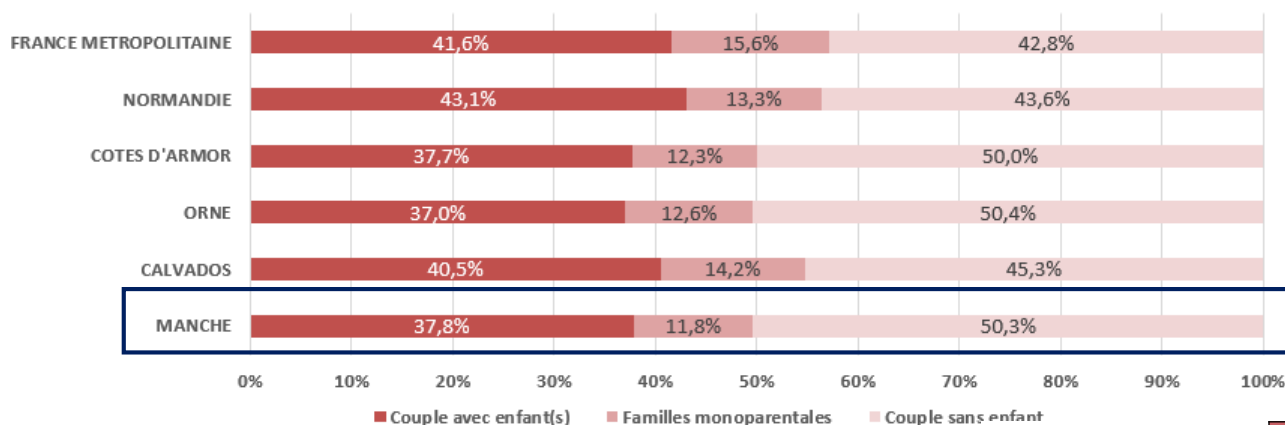


Si les centres sociaux et espaces de vie sociale ont une vocation globale, familiale et intergénérationnelle, la répartition de la population par tranches d'âge dans la Manche implique de porter une attention particulière aux seniors.

UNE PART FAIBLE DE FAMILLES AVEC ENFANTS

- Le département de la Manche comptait 143 643 familles en 2017.
- **La moitié d'entre elles (50,3%) sont des couples sans enfant**, une proportion très importante comparativement à la moyenne régionale (43,6%) ou nationale (42,8%).
- A l'inverse la part des couples avec enfants est moins importante à l'échelle de la Manche qu'au niveau de la région et de la France métropolitaine. **Les familles monoparentales (16 964 familles) et familles nombreuses (11 142 familles) sont également sous-représentées** par rapport à ces échelons de comparaison.

Répartition de la structure des familles en 2017



Source : Insee, RGP 2017

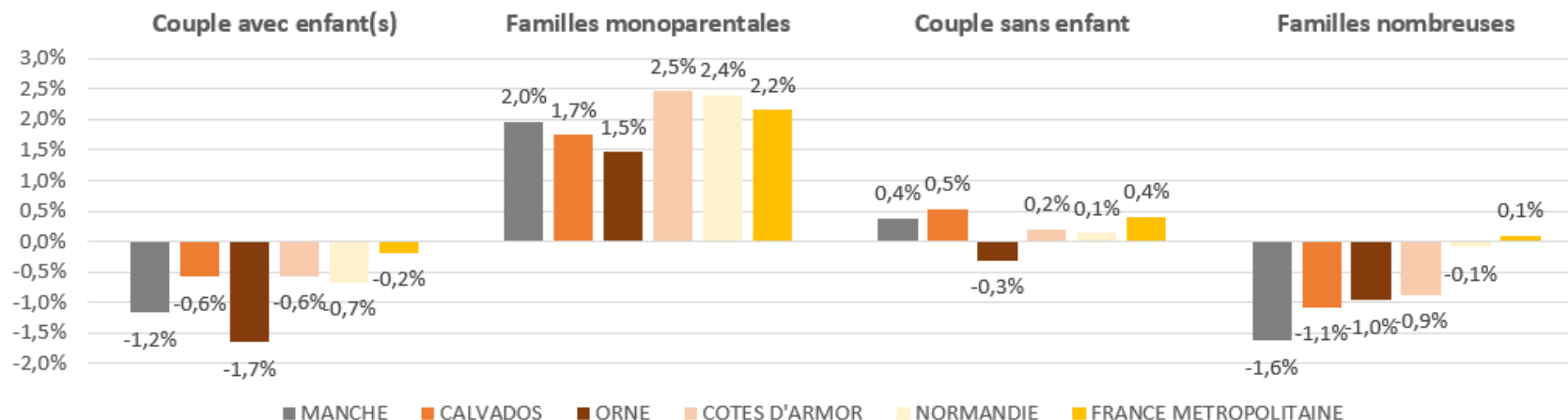
	Nombre de familles en 2017	Part des familles nombreuses en 2017	Part des familles nombreuses en 2015
MANCHE	143 643	8,4%	11,1%
CALVADOS	192 331	9,2%	13,9%
ORNE	80 405	8,8%	12,2%
COTES D'ARMOR	169 774	8,7%	11,7%
NORMANDIE	938 351	10,2%	13,7%
FRANCE METROPOLITAINE	17 738 636	9,3%	15%

Source : INSEE, RGP 2017

UN NOMBRE DE FAMILLES AVEC ENFANTS EN DIMINUTION

- Entre 2012 et 2017, l'évolution globale de la structure des familles dans le département de la Manche a accompagné les tendances observées aux échelles régionales et nationales.
- Cependant, **la diminution des couples avec enfants** a été plus marquée dans la Manche (-1,2% contre -0,2% au niveau national). L'augmentation du nombre de couples sans enfant (+0,4%) est cohérente avec la moyenne nationale (+0,4%).
- Le **nombre de familles nombreuses a également largement diminué** (-1,6% contre -0,1% au niveau régional et une augmentation à l'échelle nationale).
- Enfin, même si le nombre de familles monoparentales s'est accru, l'augmentation a été moins importante dans la Manche (+2%) par rapport à l'échelle de la France métropolitaine (+2,2%) et aux autres territoires de comparaison.

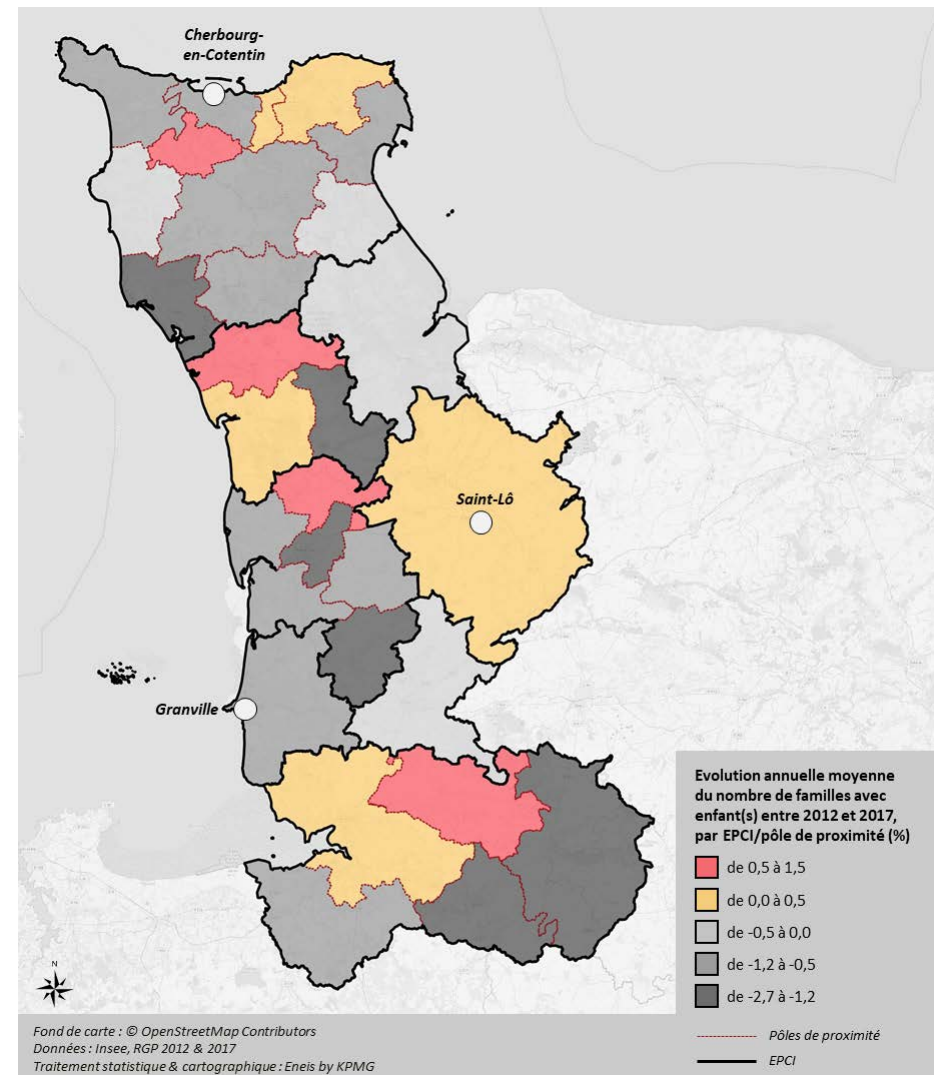
Evolution annuelle moyenne des familles par composition entre 2012 et 2017



Source : INSEE, RGP 2012, 2017

UNE MAJORITÉ DE TERRITOIRES OÙ LE NOMBRE DE FAMILLES AVEC ENFANTS DIMINUE

- Dans la majorité des EPCI et des pôles de proximité du département, le nombre de familles avec enfants a diminué chaque année entre 2012 et 2017.
- Cette baisse s'observe de façon accrue sur les **Pôles de la Côte des Isles** (-2,7% par an en moyenne), de **Coutances** (-1,9%) et de **Sèves et Taute** (-1,9%).
- Toutefois, le nombre de familles avec enfants a augmenté chaque année dans certains territoires, particulièrement au sein des pôles de **Douve et Divette** (+1,5%), de **Saint-Sauveur-Lendelin** (+1,2%), du Val de Sée (+0,6%) et de La Haye du Puits (+0,6% également).



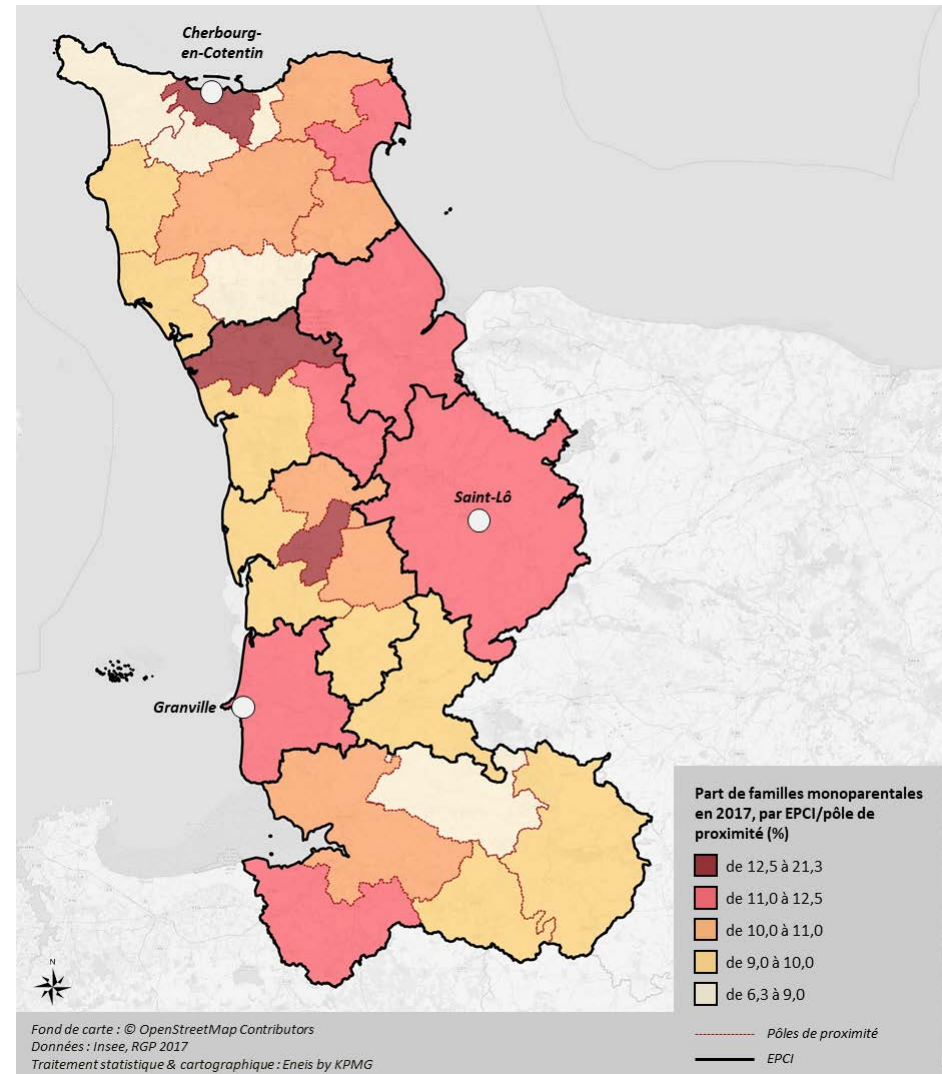
UNE CONCENTRATION DES FAMILLES MONOPARENTALES DANS LES PÔLES URBAINS ET À L'EST DU DÉPARTEMENT

- Si la Manche recense globalement **moins de familles monoparentales qu'à l'échelle de la France métropolitaine ou de la région**, ces familles sont davantage présentes dans certains territoires, et notamment en zone urbaine.
- Les proportions les plus importantes de familles monoparentales se situent **dans les zones d'agglomération** : le pôle de Coutances affiche une part très importante de familles monoparentales parmi l'ensemble des familles (21,3%, soit plus d'une famille sur 5), tout comme celui de Cherbourg-en-Cotentin (17,3%).
- Certains pôles de proximité présentent à l'inverse un taux de familles monoparentales relativement bas : c'est notamment le cas du pôle de la Saire (6,3%) et du pôle de Douve et Divette (7,1%).



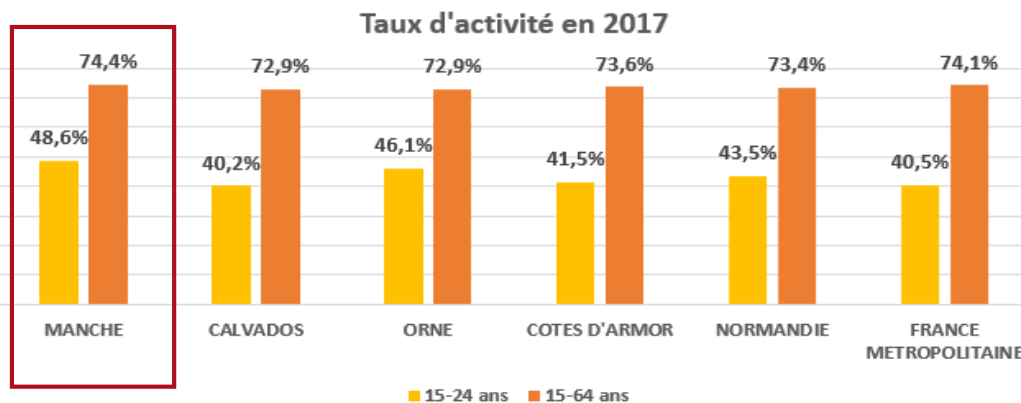
Ce constat souligne un double enjeu pour les structures d'animation de la vie sociale qui ont une vocation familiale :

- Le **maintien d'activités de loisirs en direction des enfants et des familles**, notamment dans une logique d'attractivité du territoire dans un contexte de recul du nombre de familles avec enfants (*cf diapo précédente*)
- Le **développement d'actions de soutien à la parentalité**, notamment en faveur des familles les plus fragiles du territoire



UNE SITUATION ÉCONOMIQUE PLUTÔT FAVORABLE ET EN AMÉLIORATION


- La situation économique de la population de la Manche est relativement favorable. Le taux d'activité des manchois (74,4%) est légèrement supérieur à celui observé au sein de tous les échelons de comparaison, y compris la moyenne nationale (74,1%). Par ailleurs, le taux de chômage est lui plus faible (10,9%) que la moyenne nationale (13,4%) ou régionale (13,6%). Ces indicateurs vont dans le sens d'une amélioration au cours des trois années de l'Observatoire (baisse du taux de chômage et augmentation du taux d'activité).




- La situation des jeunes (15-24 ans) est également plus favorable dans le département que dans les autres échelons de comparaison, avec un taux de chômage de 22,7% largement inférieur à la moyenne nationale (27,7%) et a fortiori régionale (28,8%).

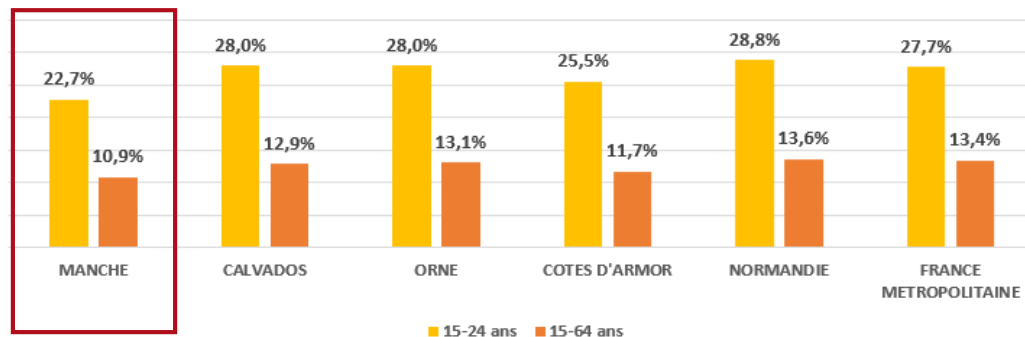


74,4%  **74,1%**
Taux d'activité

 74% en 2016
73,7% en 2015

10,9%  **13,4%**
Taux de chômage

 11,2% en 2016
11,4% en 2015



Source : INSEE, RGP 2017

UN TAUX DE PAUVRETÉ TOUJOURS BAS ET UNE PART DE MÉNAGES FISCAUX NON-IMPOSÉS EN DIMINUTION

- Comme les années précédentes, **la Manche dispose en 2017 d'un taux de pauvreté plus bas** (12,1%) que celui à l'échelle régionale (13,4%) et nationale (14,5%). Par ailleurs, ce taux diminue puisqu'il était en 2016 de 12,5%. Les Cotes d'Armor sont le seul département à disposer d'un taux plus bas (11,8%).
- **Plus de la moitié des ménages fiscaux étaient non-imposés en 2017** (54,2%), soit un taux plus important que celui aux échelons géographiques supra-territoriaux. Seul le département de l'Orne présente un taux plus élevé, avec 56,2% de ménages non imposés. Cependant, on constate que **ce taux est en légère diminution depuis 2016** (54,2%).



12,1%

Taux de pauvreté

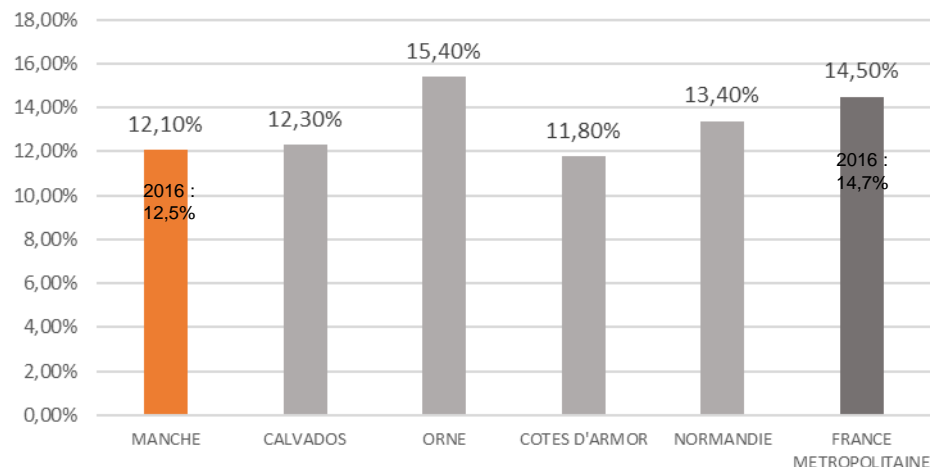


14,5%



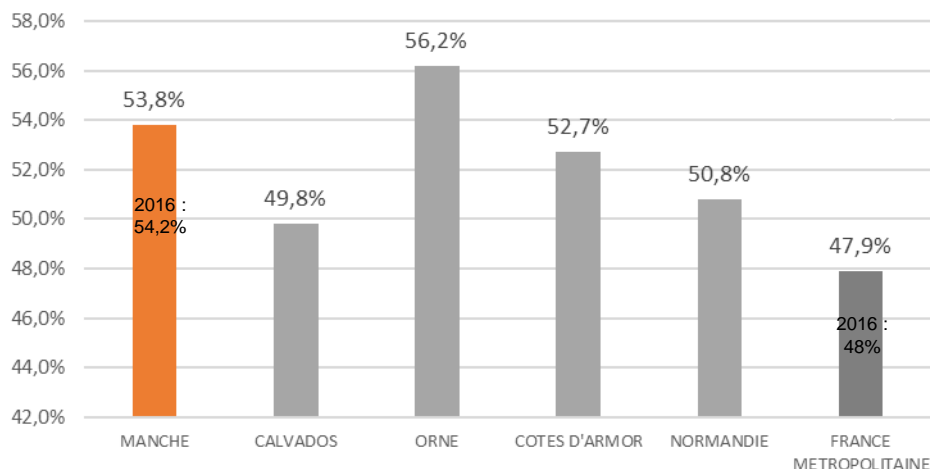
12,5% en 2016
12,8% en 2015

Taux de pauvreté 2017



Source : Insee, FiLoSoFi, 2017

Part des ménages fiscaux non-imposés en 2017



LA RÉPARTITION DES STRUCTURES D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE



A RETENIR

- Un territoire globalement bien couvert en structures d'animation de la vie sociale avec un seul EPCI dépourvu de structures (Villedieu Intercom)
- Une répartition des structures globalement corrélée à la répartition de la population départementale
- En lien avec la typologie du territoire, une implantation des structures davantage rurale qu'à l'échelle régionale
- Une part importante de la population théoriquement couverte par les structures d'animation de la vie sociale, bien que cette part diminue d'année en année



DONNÉES-CLÉS



16 centres sociaux
14 espaces de vie sociale
(et 1 agrément dérogatoire)

Zone de compétence des centres sociaux

162 000 habitants **33%** de la population départementale soit



170 000 en 2018
197 000 en 2017

35% en 2018
40 % en 2017

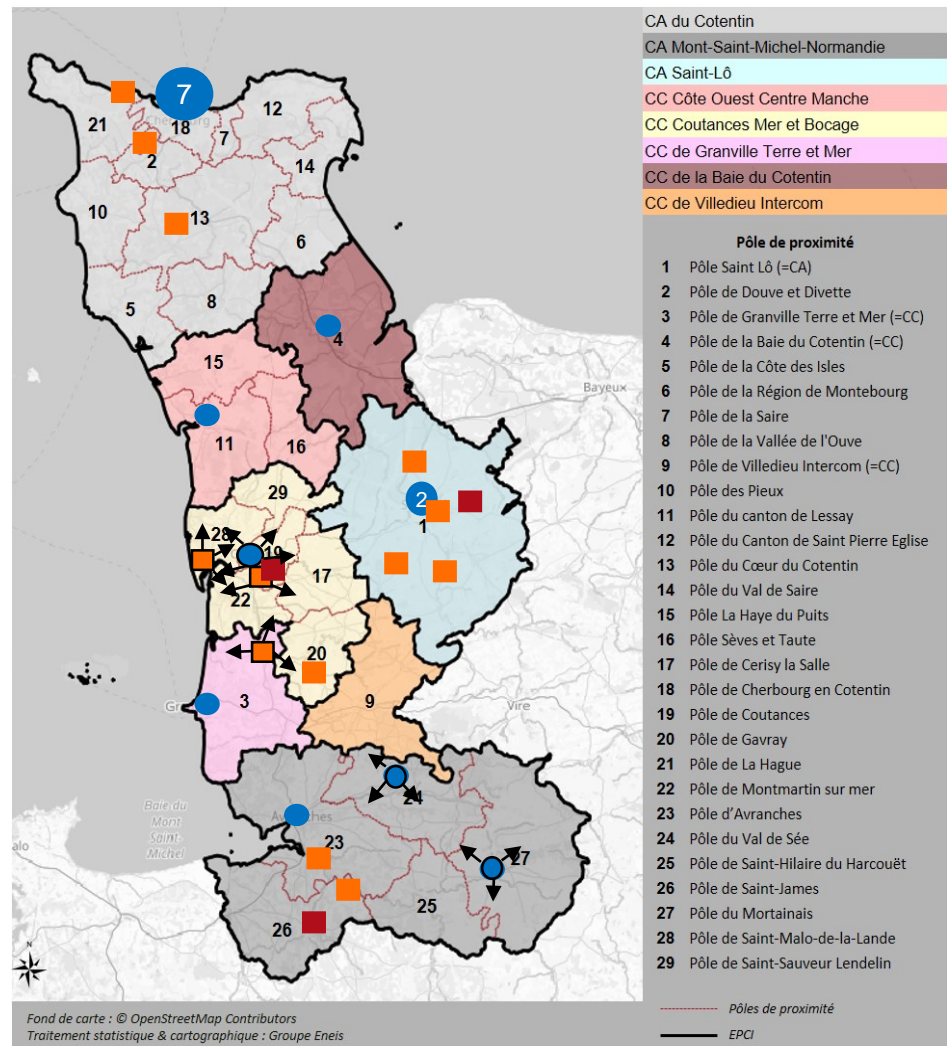
UN BON MAILLAGE TERRITORIAL ET UNE DYNAMIQUE TRÈS POSITIVE D'AUGMENTATION DES STRUCTURES AVS

- Début 2019, la Manche comptait le même nombre de structures d'animation de la vie sociale qu'en 2018 (**2 de plus qu'en 2017**), soit :

- 16 centres sociaux
- 14 espaces de vie sociale, dont un dérogatoire **qui n'est pas intégré à l'analyse qui suit**

Un agrément dérogatoire est recensé pour la Fédération départementale Familles Rurales en charge de l'animation des structures de sa fédération. Cet agrément ne correspond ainsi pas à une structure d'accueil du public supplémentaire.

- La cartographie des structures montre que l'ensemble des EPCI, à l'exception de Villedieu Intercom, sont couverts par au moins une structure d'animation de la vie sociale.
- La répartition des structures n'est toutefois pas homogène. Il apparaît en effet que certains points, et notamment les zones urbaines les plus peuplées bénéficient d'une concentration de structures : ainsi, 7 centres sociaux sont recensés à Cherbourg en Cotentin (3 dans la commune déléguée de Cherbourg-Octeville, 3 dans la commune déléguée de Equeurdreville-Hainneville, et 1 à la Glacière) et 2 centres sociaux ainsi qu'un espace de vie sociale couvrent Saint-Lô.
- Au cours de l'année 2019, trois nouveaux EVS ont vu le jour : l'un sur la CA de Saint-Lô, l'un sur la CA Mont-Saint-Michel-Normandie et le dernier sur la CC Coutances Mer et Bocage. **Ils ne sont cependant pas comptabilisés dans ce rapport**, qui se base sur les données disponibles au début de l'année 2019.
- Par ailleurs, une **association départementale des centres sociaux a été créée en 2019**, démontrant une vraie dynamique partenariale et une volonté de travailler en collectif.
- On note enfin **plusieurs projets en cours**, dont un projet de centre social dédié aux gens du voyage en partenariat avec le Conseil Départemental, structure multi-site qui devrait voir le jour fin 2020.



● Centre social

■ Espace de vie sociale

⊙ Structure itinérante ou multisite

■ Espace de vie sociale créé en 2019

UNE COUVERTURE ÉQUIVALENTE À LA COUVERTURE RÉGIONALE

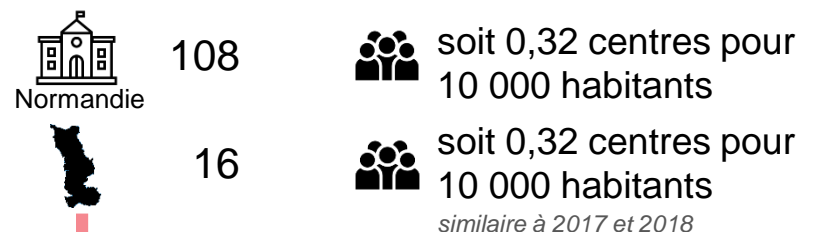
- D'après l'enquête SENACS de 2019, la Normandie dénombre 108 centres sociaux agréés Caf, soit 0,32 centres pour 10 000 habitants (comme l'année précédente).
- Ce ratio est équivalent à celui observé à l'échelle de la Manche en 2018 et 2017 (0,32 pour 10 000 habitants), avec néanmoins de fortes disparités infra départementales observées : la CA du Cotentin dispose d'un taux relativement important (0,39 pour 10 000 habitants) tandis que la CC de Granville Terre et Mer ne dispose que de 0,23 centres sociaux pour 10 000 habitants. Ces proportions sont similaires à celles qu'elles étaient en 2017.
- Au-delà du nombre de structures, la zone d'influence des centres sociaux est à prendre en compte. Ainsi, toujours d'après l'enquête SENACS, la zone de compétences des centres sociaux de la Manche en 2019 couvrait 162 000 habitants soit environ 33% de la population départementale.

EN LIEN AVEC LA TYPOLOGIE DU TERRITOIRE DÉPARTEMENTAL, UNE COUVERTURE PLUS IMPORTANTE DES TERRITOIRES RURAUX

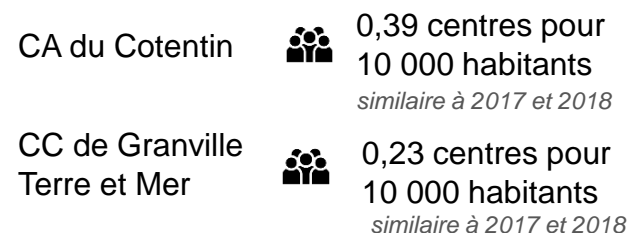
- Sur les 16 centres sociaux de la Manche, 11 ont une dominante urbaine. 7 sont situés en quartier prioritaire de la Politique de la Ville, 4 dans des communes classées en zone de revitalisation rurale et 3 en territoire de « veille active ».
- Ce sont ainsi 69% des centres sociaux du département qui sont situés en zone urbaine, contre 78% à l'échelle de la Normandie.
- Comme les années précédentes, la couverture des territoires ruraux par des structures d'animation de la vie sociale est donc plus importante à l'échelle de la Manche (31%) qu'à l'échelle régionale (22%), et d'autant plus importante en comptabilisant les espaces de vie sociale pour la plupart située en zone rurale (12 sur les 13 EVS du département ont un territoire d'intervention à dominante rurale en 2018 et 2019).

Nombre de centres sociaux agréés Caf

SOURCE : SENACS



Avec des écarts infra départementaux

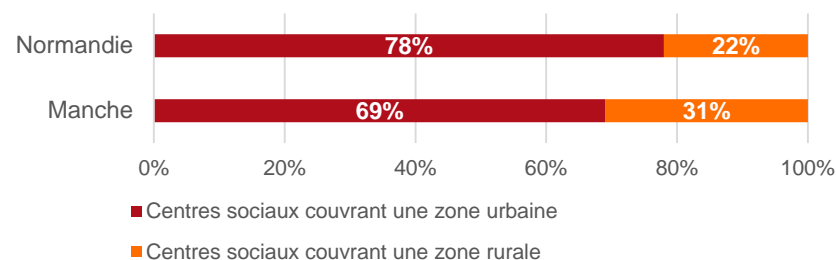


Zone de compétence des centres sociaux

SOURCE : SENACS



Territoires d'intervention des centres sociaux – source SENACS 2019



LA FRÉQUENTATION ET LA PARTICIPATION DES HABITANTS



A RETENIR

- Une fréquentation des structures d'animation de la vie sociale principalement ponctuelle et non régulière
- Un nombre important de bénévoles réguliers comme occasionnels induisant un enjeu de formation bien repéré par les structures, et une augmentation du nombre d'heures de bénévolat réalisées au cours de ces trois années d'Observatoire
- Une faible représentativité des bénévoles âgés de 25 ans et moins



DONNÉES-CLÉS



101 860 personnes ayant fréquenté un centre social ou un espace de vie social en 2019



95 250 en 2018
90 837 en 2017

+12%

d'augmentation de fréquentation structures entre 2017 et 2019

60 200 Heures de bénévolat d'activité en 2019, soit 3 750 par centre social environ



3 500 en 2018
2 500 en 2017

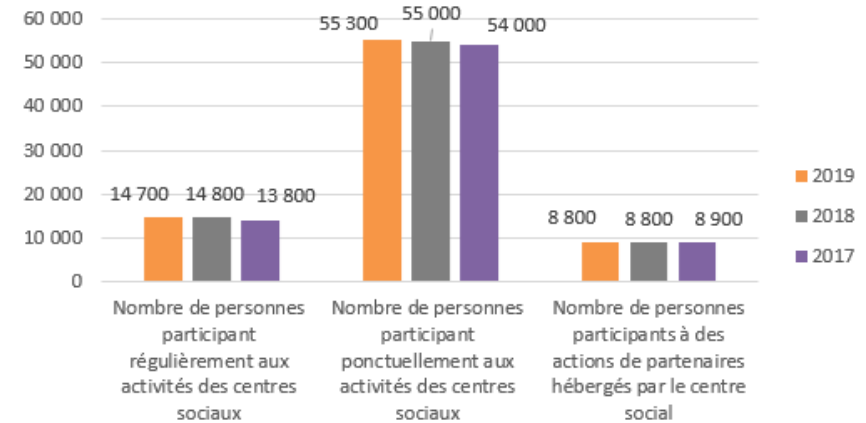
UNE FRÉQUENTATION PRINCIPALEMENT PONCTUELLE DES CENTRES SOCIAUX

- 78 800 personnes ont fréquenté les centres sociaux de la Manche en 2019, contre 78 600 en 2018. On note ainsi une **tendance à l'augmentation qui se poursuit** (200 personnes de plus qu'en 2018, 400 de plus qu'en 2017). soit une légère augmentation). Parmi elles, 55 300 ne participaient que ponctuellement aux activités organisées, un chiffre en augmentation par rapport à l'année dernière : il apparaît que **les personnes supplémentaires par rapport à 2018 et 2017 sont ainsi surtout des personnes participant de façon ponctuelle**.
- Sur les 162 000 habitants résidant dans les zones de compétence des centres sociaux, 46% ont fréquenté un centre en 2019 (soit une proportion similaire à celle observée en 2018), tout type de fréquentation confondu (fréquentation régulière, ponctuelle et fréquentation des actions portées par les partenaires)
- En 2019, 23 060 personnes ont fréquenté les espaces de vie sociale (soit plus de 3 000 personnes de plus qu'en 2018 et **près de 7 000 de plus qu'en 2017**).
- Ce sont ainsi **101 860** personnes qui ont fréquenté un centre social ou un espace de vie social en 2019 (+3,6% qu'en 2018 et **+12% par rapport à 2017**).

Cette fréquentation principalement ponctuelle témoigne, comme les années passées, d'une certaine attractivité des structures : divers participants fréquentent les centres, qui ne sont pas réservés uniquement aux habitués. L'augmentation du nombre de personnes participant ponctuellement dans les centres sociaux confirme cette hypothèse. Cependant, ce constat à double tranchant est également le signe d'une difficulté pour les structures à « fidéliser » les participants.

Par ailleurs, plus de 50% des personnes résidant dans la zone de compétence des centres sociaux ne fréquentent pas ces structures.

Personnes participant aux activités des centres sociaux



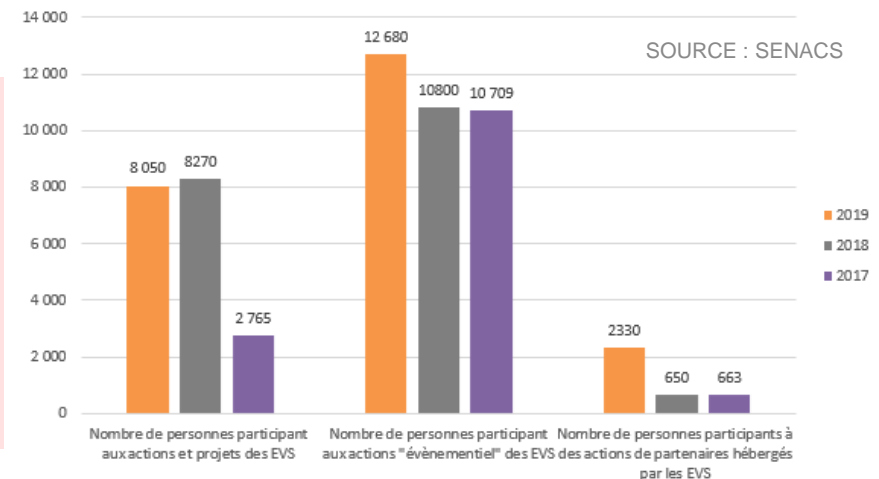
SOURCE : SENACS

Un total en 2019 de 78 800 personnes soit

46%

des 162 000 habitants situés dans les zones de compétence des centres sociaux

Personnes participant aux activités des espaces de vie sociale

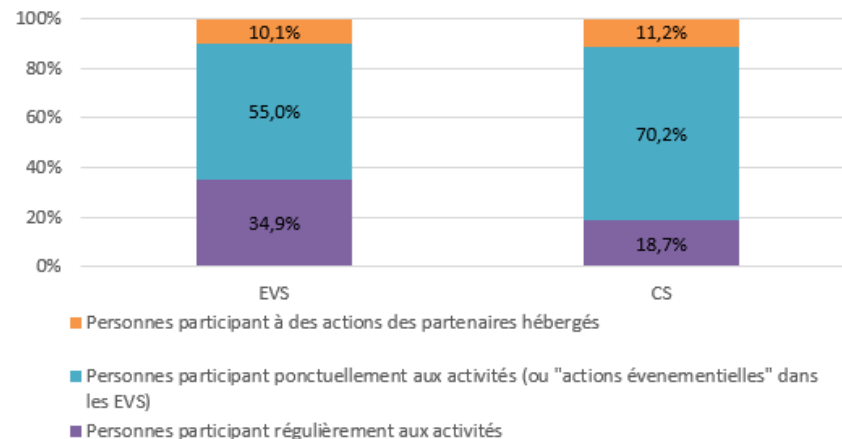


SOURCE : SENACS

UNE AUGMENTATION DU NOMBRE D'ASSOCIATIONS ACCUEILLIES DANS LES CENTRES SOCIAUX

- Une très large majorité de personnes fréquentent ponctuellement les activités des centres sociaux (70,2%) et des espaces de vie sociale (55,5%). On observe une augmentation de la part de personnes participant régulièrement aux activités dans les espaces de vie sociale entre 2019 (34,9%) et 2018 (31,2%).
- Les centres sociaux de par leurs missions sont des structures pouvant héberger des associations. Ainsi, 11,2% des personnes fréquentant les centres sociaux participent à des actions de partenaires hébergés.
- Certains EVS hébergent également des associations, ce qui explique que 10,1% des personnes fréquentant un EVS participent à des actions de partenaires hébergés.

Participation aux actions en fonction du type de structures en 2019

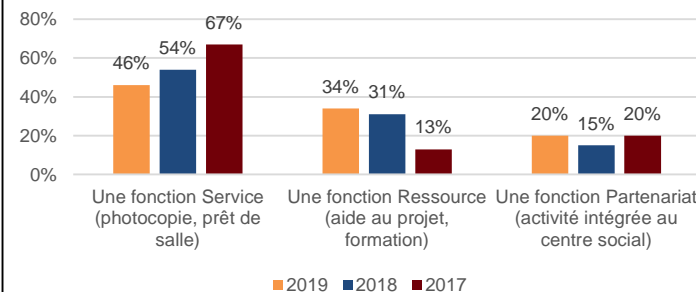


SOURCE : SENACS

De fait en 2019, 635 associations ont été accueillies par les centres sociaux du département (c'est 15 de plus qu'en 2018 et 149 de plus qu'en 2017 !). Si la majorité de ces partenariats concerne des fonctions service (46%) ou ressource (34%), on observe également une augmentation de la fonction « partenariat » (activité intégrée au centre social) qui concerne en 2019 20% des associations (contre 15% l'année précédente).



Fonctions de l'accueil d'associations dans les centres sociaux en 2019 – source SENACS



DES INSTANCES DE GOUVERNANCE ET DE PILOTAGE DES CENTRES SOCIAUX PLUS DÉVELOPPÉES QU'À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

Les données recueillies ne permettent pas d'établir un comparatif depuis 2017.

- 100% des centres sociaux possèdent une instance réglementaire dédiée au pilotage de projet social (voir définition ci-contre élaborée par le SENACS) et 44% d'entre eux disposent également d'une instance non réglementaire (c'est moins que l'année précédente où ils étaient 63%).
- En 2019, 61 nouvelles personnes se sont engagées dans ces instances des centres sociaux. Mais sur la même période, 32 personnes ont quitté leur fonction. Ce sont donc 29 personnes de plus qui participent aux instances des centres sociaux en 2019 par rapport à 2018, soit en moyenne 2 personnes par structure.

UN EFFORT À POURSUIVRE SUR LA FORMALISATION DU BÉNÉVOLAT, MAIS UNE VALORISATION DU BÉNÉVOLAT IMPORTANTE

- La moitié des structures (50%, soit une structure de plus qu'en 2018) du département formalisent l'engagement des bénévoles (à travers une charte du bénévolat, un contrat d'engagement, un site internet dédié, ...). Ce taux est quasiment similaire à celui observé à l'échelle régionale (51%) et démontre un **effort à poursuivre** en matière de formalisation de l'engagement bénévole.
- Près de la moitié de structures (44%, comme en 2018, soit un taux supérieur à la proportion régionale de 37%) proposent cependant un **accompagnement à la valorisation du temps de bénévolat** à travers de la communication, la fourniture d'attestation ou livret de bénévolat valorisable dans la recherche d'emploi, etc.

Les instances de gouvernances



Normandie

Structures possédant une instance réglementaire (bureau, CA, assemblée générale, conseil municipal, ...)

100%

100%

similaire à 2018

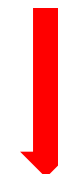
Structures possédant une instance non réglementaire (conseil de maison, commission thématique, comité d'animation, ...)

44%

35%

63% en 2018

61
nouvelles personnes
engagées dans les
instances



32
personnes qui ont quitté
leurs fonctions

75 en 2018

20 en 2018

La valorisation du bénévolat



Normandie

Structures formalisant l'engagement des bénévoles (chartes du bénévolat, contrat d'engagement, entretiens individuels, ...)

50%

51%

44% en 2018

Structures proposant un accompagnement à la valorisation du temps de bénévolat (communication interne ou externe, attestation ou livret de bénévolat, ...)

44%

37%

44% en 2018

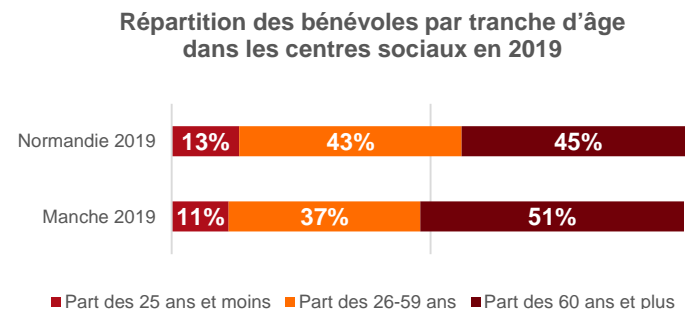
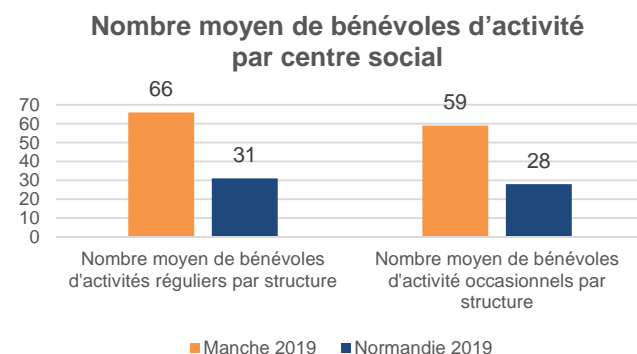
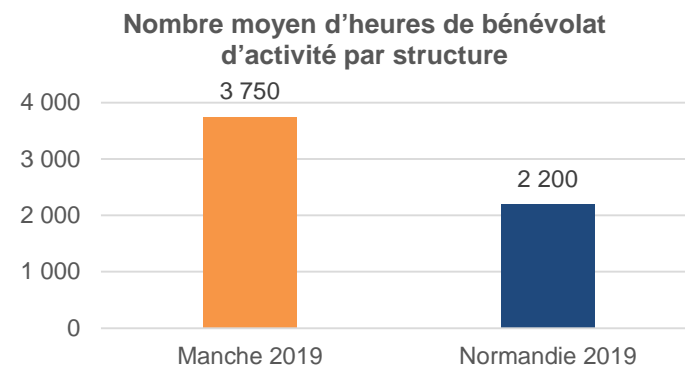
UN INVESTISSEMENT TOUT AUSSI IMPORTANT DES BÉNÉVOLES DES CENTRES SOCIAUX DANS LES ACTIVITÉS

Les données recueillies ne permettent pas d'établir un comparatif depuis 2017 (questionnaire différent entre 2017 et 2018).

- En 2019, 2 000 personnes étaient bénévoles dans les centres sociaux manchois, dont 1 055 étaient bénévoles réguliers dans les activités (et 945 bénévoles occasionnels), soit 60 200 heures de bénévolat réalisées. Cela correspond à 37 ETP contre 35 ETP en 2018 (ou 2,3 ETP par structure, contre 2,2 EPT en 2018).
- En moyenne, les bénévoles d'activités représentent 125 personnes par centre social, soit 11 personnes de plus qu'en 2018.
- On observe ainsi un nombre de bénévoles d'activité très supérieur à celui observé à l'échelle régionale (35 bénévoles réguliers de plus en moyenne et 31 bénévoles occasionnels), ce qui témoigne de l'investissement des bénévoles dans le département.
- Le profil des bénévoles d'instance et des bénévoles d'activités semble similaire : on note une forte représentation des 60 ans et plus (particulièrement dans le département, où plus de la moitié des bénévoles ont plus de 60 ans) et une plus faible mobilisation des moins de 25 ans.

FACE À L'IMPORTANCE DU BÉNÉVOLAT, UNE ATTENTION PARTICULIÈRE À MAINTENIR SUR LA FORMATION

- En 2019, 44% des structures ont formé des bénévoles, soit moins qu'en 2018 (56% des structures). Cependant, en 2019, cela représente un total de 164 bénévoles formés : il s'agit d'un nombre bien plus important qu'en 2018, où seuls 119 bénévoles avaient été formés. Ces formations ont concerné aussi bien des aspects administratifs (accueil des publics, méthodologie de projet, analyse citoyenne...) que des thèmes relatifs à des activités (jardin partagé, aide aux devoirs...).
- Néanmoins, face à l'importance du bénévolat et au turn over des bénévoles (pour rappel 61 nouvelles personnes engagées dans les instances des centres sociaux et 32 ayant quitté leur fonction en 2019), la formation reste un enjeu majeur pour les centres sociaux.



LES ACTIONS DES STRUCTURES D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE



A RETENIR

- En lien avec la pyramide des âges, les centres sociaux déploient davantage d'actions relatives au vieillissement qu'à l'échelle régionale
- La dimension jeunesse est très investie par l'ensemble des centres sociaux du département, notamment au travers des postes de référents jeunesse dédiés
- Les centres sociaux disposent tous de référents familles permettant de développer pour les familles du territoire, des actions de loisirs, de soutien à la parentalité mais aussi des actions intergénérationnelles dans tous les centres
- On observe des partenariats institutionnels et associatifs développés notamment pour favoriser l'accès aux droits



DONNÉES-CLÉS

12 270

enfants (0-17 ans) accueillis dans un centre social en 2019

9 980 en 2018



100 %

De centres sociaux mettent en place des actions intergénérationnelles (contre 70% à l'échelle de la Normandie)

Déjà 100% en 2017

88 %

De centres sociaux développant des actions relatives au bien vieillir (contre 64% à l'échelle de la Normandie)



Contre 100% en 2017

LE CHAMP DU VIEILLISSEMENT PLUS INVESTI QU'À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

- Près de 90% (88%) des centres sociaux portent des actions relatives au vieillissement et au bien-vieillir (contre 64% des centres sociaux à l'échelle régionale). On observe une augmentation depuis 2018 (seulement 75%).

Part des 60 ans et plus parmi l'ensemble de la population en 2017- source INSEE RP 2017

dans la Manche

31,1%

en Normandie

27,2%

- Outre des actions d'animation permettant notamment de lutter contre l'isolement des personnes âgées, des actions de solidarités sont développées par certains centres sociaux.

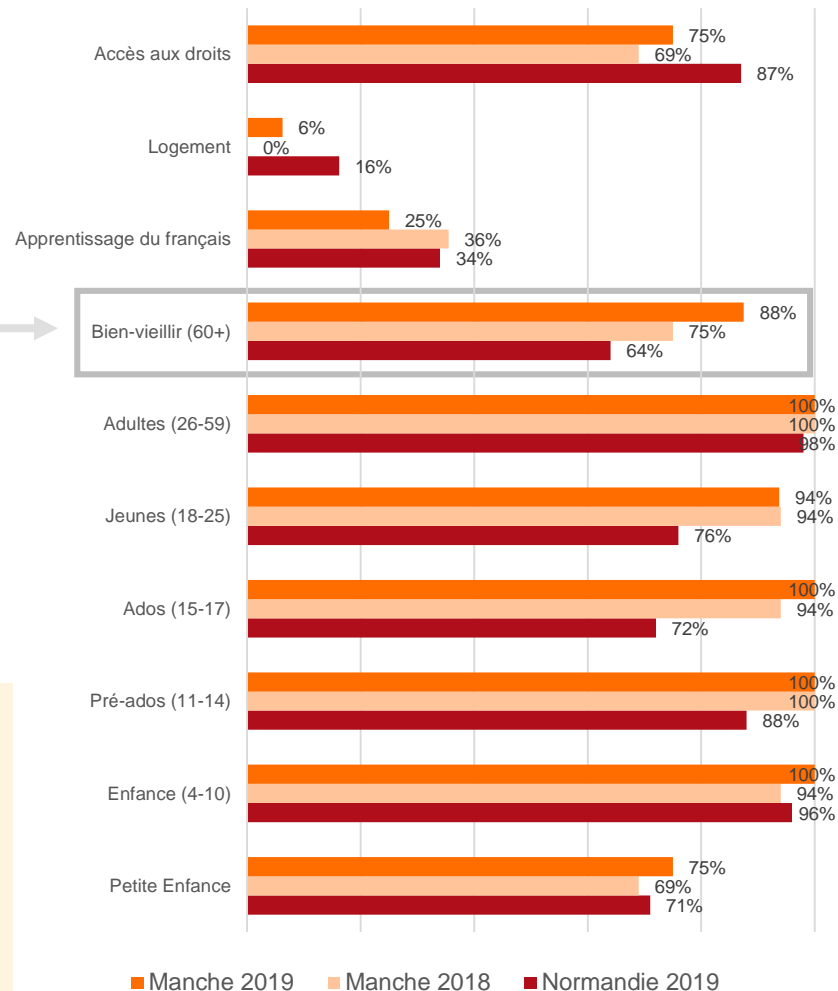


Exemple : l'Esc-Halles, centre social à Avranches

Le centre social l'Esc-Halles à Avranches porte des actions de prévention à destination des seniors : jeux de mémoire tonique, ateliers de prévention routière, cycles de gym adaptée.

Par ailleurs, des animations culturelles et de loisirs sont proposées, telles que deux après-midi dansantes, une « promenade des aînées » (visite, repas, balade) et un temps intergénérationnel estival en collaboration avec les accueils de loisirs de la ville. Enfin, le centre social propose un séjour de vacances à faible coût durant la période estivale, à destination du public senior.

Les actions portées par les centres sociaux en 2019 – source SENACS



LA DIMENSION JEUNESSE PARTICULIÈREMENT INVESTIE PAR L'ENSEMBLE DES CENTRES SOCIAUX DU DÉPARTEMENT



Un total de 16 405 enfants (0-17 ans) accueillis dans une structure d'animation de la vie sociale en 2019

- Sur les 16 405 enfants accueillis, 4 135 enfants ont été accueillis dans un espace de vie sociale, soit 25% de l'ensemble du public accueilli par ces structures (c'est moins qu'en 2018 où cette part s'élevait à 30%)
- Les enfants de 0 à 17 ans représentent en moyenne 39% des publics accueillis dans les centres sociaux (31% en 2018) et 50% des publics accueillis dans les espaces de vie sociale (52% en 2018).
- Il apparaît qu'une majorité de centres sociaux déploient des actions en direction du public jeune avec des nuances cependant entre les tranches d'âge :
 - En 2019, 12 centres sociaux sur 16 portaient une action en direction des enfants de moins de 3 ans (accueil parent-enfant, accueil des assistants maternels, espace jeux/ludothèque, accueil du jeune enfant...).
 - Tous les centres sociaux portaient des actions en direction de l'enfance et de l'adolescence : enfants (4-10 ans), pré-ados (11-14 ans) ou des adolescents (15-17 ans).
- Par ailleurs, 13 centres sociaux (81%) portent un projet Animation collective jeunesse et disposent d'un référent jeunesse du fait d'un financement spécifique, (contre 50% à l'échelle régionale). Les référents jeunes sont tous labellisés Promeneurs du Net et certains centres sociaux sont identifiés Points d'Appui pour Agir et Point d'Information Jeunesse.

Part des centres sociaux proposant des actions en direction de l'enfance jeunesse source SENACS 2019



Petite enfance (0-3 ans)



71%

Normandie



75%

69% en 2018
50% en 2017



Enfance (4-10 ans)



96%

Normandie



100%

94% en 2018
100% en 2017



Préadolescence (11-14 ans)



88%

Normandie



100%

100% en 2018
87,5% en 2017



Adolescence (15-17 ans)



72%

Normandie

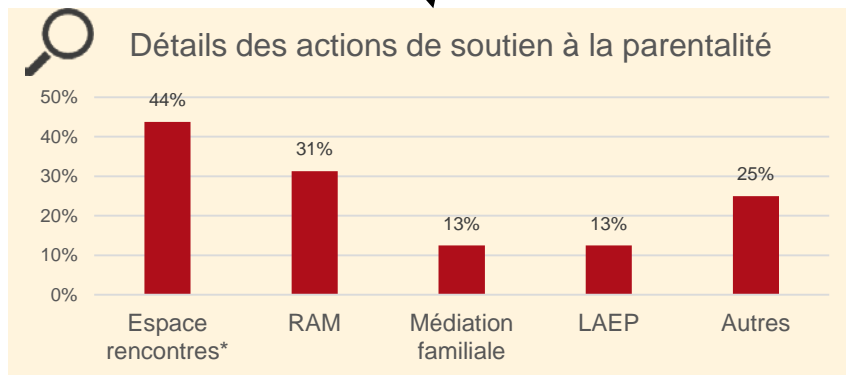


100%

94% en 2018
94% en 2017

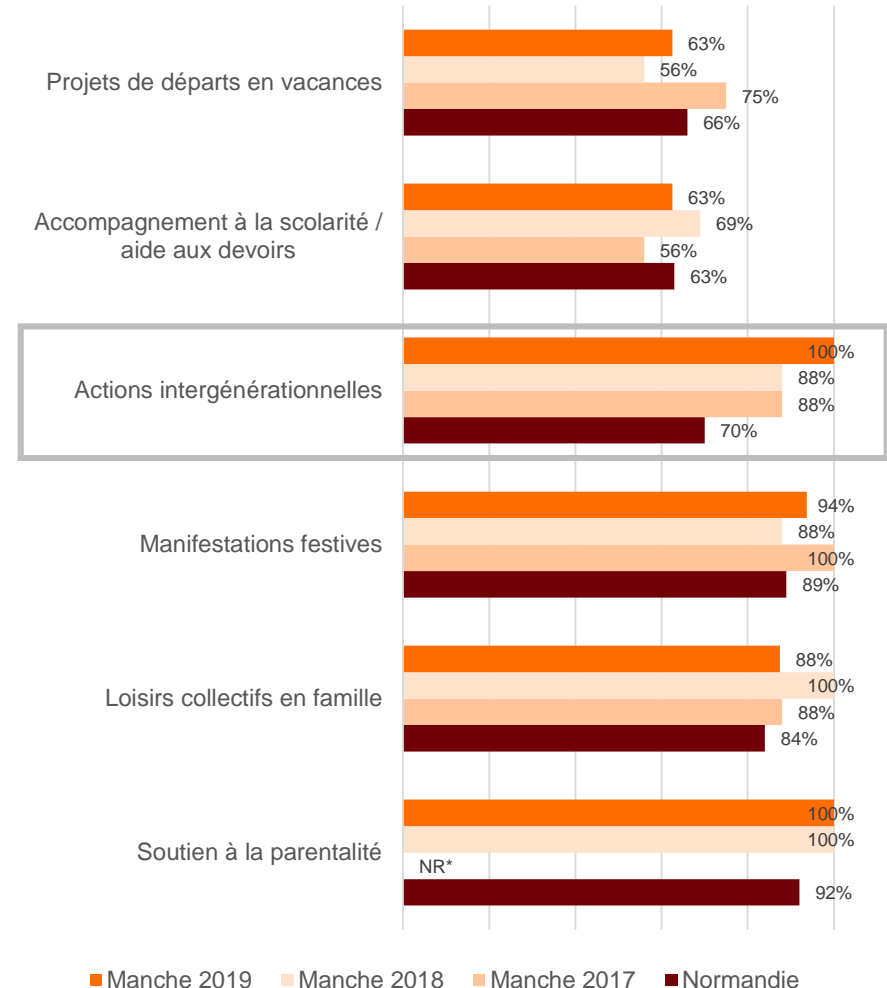
LA VOCATION FAMILIALE DES CENTRES SOCIAUX : ENTRE LOISIRS ET SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

- En 2019 comme en 2018, tous les centres sociaux possèdent un référent famille et 88% des référents famille ont le niveau de formation requis (contre 100% en 2018). Le référent famille d'un centre social a pour mission d'assurer la coordination de l'ensemble des actions collectives ou individuelles et des services relevant du champ de la famille et de la parentalité.
- De fait, d'après l'enquête SENACS, une très large majorité de centres sociaux mettent en place des actions collectives relatives aux loisirs à destination des familles (manifestations festives, loisirs collectifs en famille, projets de départs en vacances...).
- Tous les 16 centres sociaux manchois mettent également en œuvre des actions à vocation intergénérationnelles (ils n'étaient que 14 en 2017 et 2018).
- Outre ces activités, certains centres sociaux déploient également des actions relevant de manière plus évidente du soutien à la parentalité (Accueil parents-enfants, CLAS, sorties familiales...).



*La définition « d'espace rencontres » n'est pas partagée et peut donc décrire des réalités différentes selon les centres sociaux.

Les actions portées par les centres sociaux en 2019 – source SENACS



*Le changement de formulation de certains items ne permet pas la comparaison pluri-annuelle

UN TRAVAIL AUTOUR DE L'ACCÈS AUX DROITS À POURSUIVRE POUR FAIRE FACE AUX BESOINS ÉMERGENTS

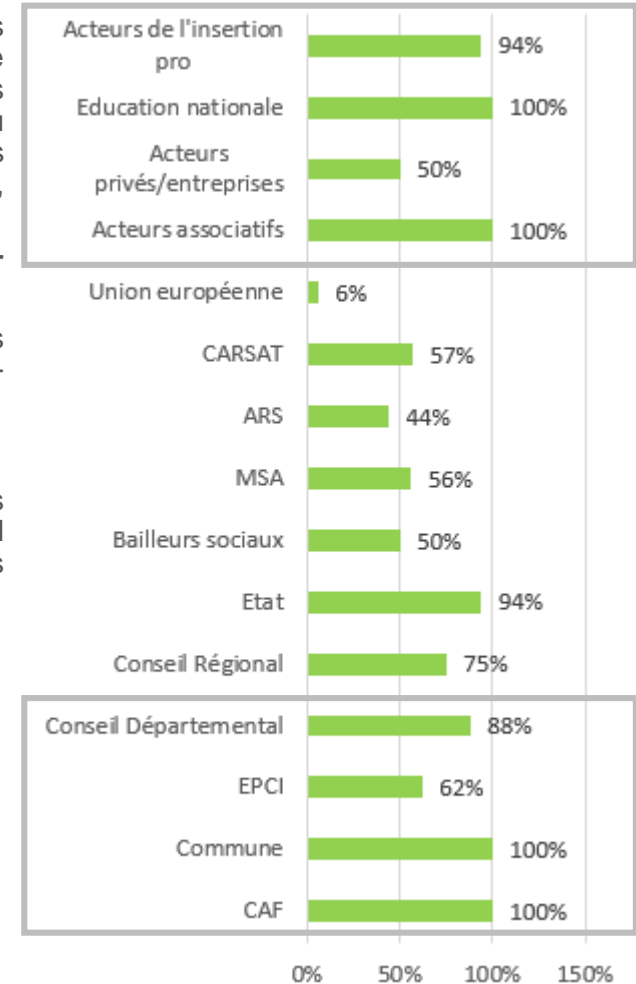
Les données recueillies ne permettent pas la comparaison pluri-annuelle.

- 50% des centres sociaux du département mettent en place des permanences administratives et juridiques, un taux plus important que celui observé à l'échelle régionale (39%). Cependant, les permanences d'institution (notamment CAF) et les actions pour pallier les ruptures (type écrivain public) sont **moins importantes au niveau départemental qu'à l'échelle régionale**. Par ailleurs, seuls 75% des centres sociaux manchois proposent un poste informatique en accès libre et / ou accompagné, soit une proportion légèrement moins élevée qu'à l'échelle régionale (82%).
- En 2019, **9 700 personnes ont été reçues dans les centres sociaux manchois pour des questions d'accès aux droits**.
- L'accès aux droits implique également pour les centres sociaux de développer les partenariats avec les acteurs de l'accompagnement social et de l'insertion socio-professionnelle.

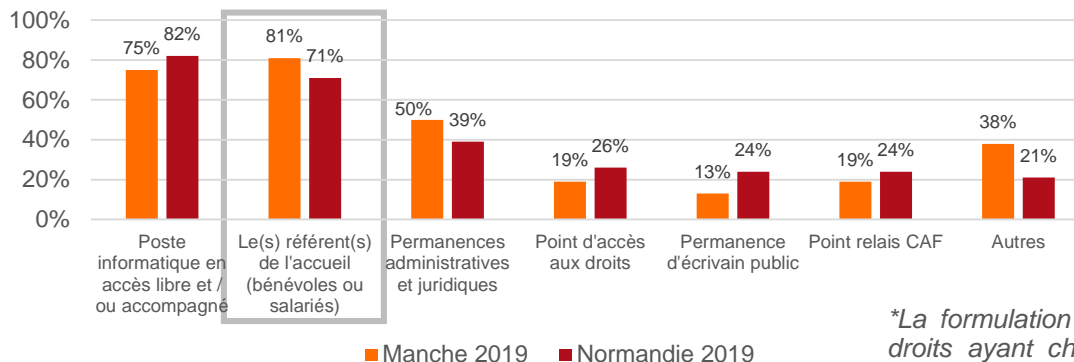
UN BON RÉSEAU PARTENARIAL

- Les principaux partenaires des centres sociaux de la Manche sont **la Caf** (100% des centres sociaux ont un partenariat), les **communes** (100% également), le **Conseil départemental** mais également **l'Education Nationale** (100%) des acteurs associatifs et des acteurs de l'insertion professionnelle.

Les partenariats des centres sociaux en 2019 (formalisés et non formalisés)



Les actions favorisant l'accès aux droits portées par les centres sociaux – source SENACS 2019*

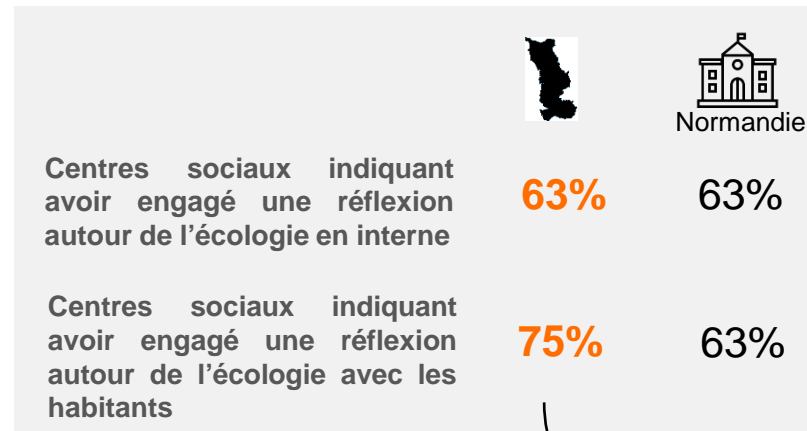


*La formulation de la question portant sur les actions favorisant l'accès aux droits ayant changé entre 2018 et 2019, il n'est pas possible d'établir de comparaison pluri-annuelle.

UN DÉVELOPPEMENT DES RÉFLEXIONS AUTOUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les données recueillies ne permettent pas la comparaison pluri-annuelle.

- La thématique du développement durable constitue également l'une des thématiques abordées au sein des centres sociaux.
- Ainsi, **63% des centres sociaux ont indiqué avoir engagé une réflexion autour de l'écologie** en interne en 2019 (proportion similaire à la moyenne régionale), et **75% d'entre eux ont engagé une réflexion autour de l'écologie avec les habitants** (c'est plus que la proportion régionale de 63%).
- Les thématiques les plus abordées avec les habitants, à l'échelle départementale comme régionale, sont **l'implication et la sensibilisation des usagers, les démarches de réduction des déchets et la mise en œuvre d'ateliers pratiques**.

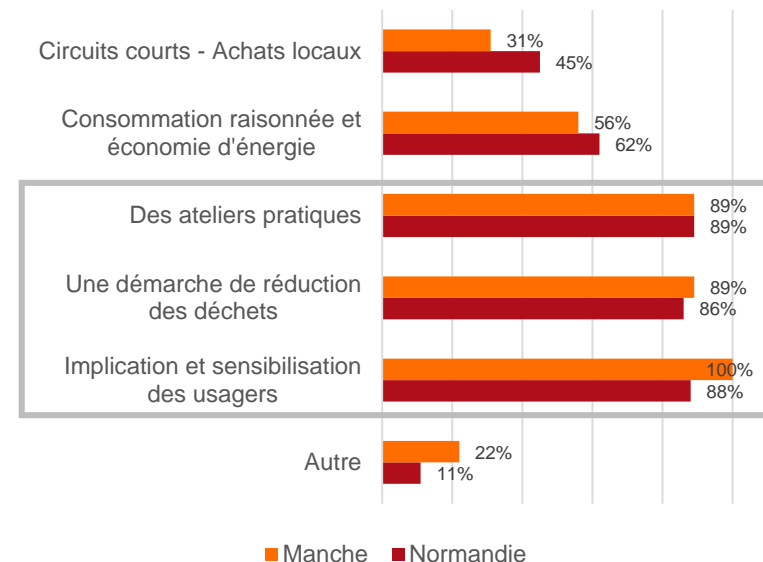


Exemple : le Défi Déclic

Parmi les « autres » thématiques de réflexion abordées se trouvent divers partenariats (hébergement d'associations de vente de légumes bio, ...) et projets (jardins partagés, ...).

L'un de ces projets est le « Défi Déclic », un ensemble de défis pour agir concrètement et de façon ludique pour le climat : énergie, modes de consommation, alimentation, déchets, mobilité.

Détails des thématiques de réflexion avec les habitants



LES ACTIONS HORS LES MURS DANS LES CENTRES SOCIAUX

Les données recueillies ne permettent pas la comparaison pluri-annuelle.

- Les **centres sociaux développent également des actions hors les murs**. En 2019, le temps passé hors les murs représentait 320h hebdomadaires dans la Manche, soit environ 20h par centre social chaque semaine.
- Ces 320h se répartissent entre du **temps passé dans l'espace public (260h, soit 81% du temps)**, un taux plus élevé que la moyenne régionale de 71%) et du temps passé chez les partenaires (60h, soit 19% du temps hors les murs).
- En 2019, 1 500 familles participaient à ces activités, soit un total de **5 150 personnes** (plusieurs personnes par familles).
- Par ailleurs, **les centres sociaux manchois ont porté, en 2019, 124 évènements locaux** (soit 8 par centre social environ). Ils ont également contribué à l'organisation de 81 autres évènements locaux.

En 2019



Normandie

Temps hebdomadaire réalisé hors les murs	320h	1 700h
<i>Soit par structure</i>	20h	16h
Nombre de familles participant aux activités hors-les-murs	1 500	
Nombre total de personnes participant aux activités hors-les-murs	5 150	
Evènements locaux portés par les centres sociaux	124	



Exemple de méthodes utilisées pour recueillir la parole des habitants

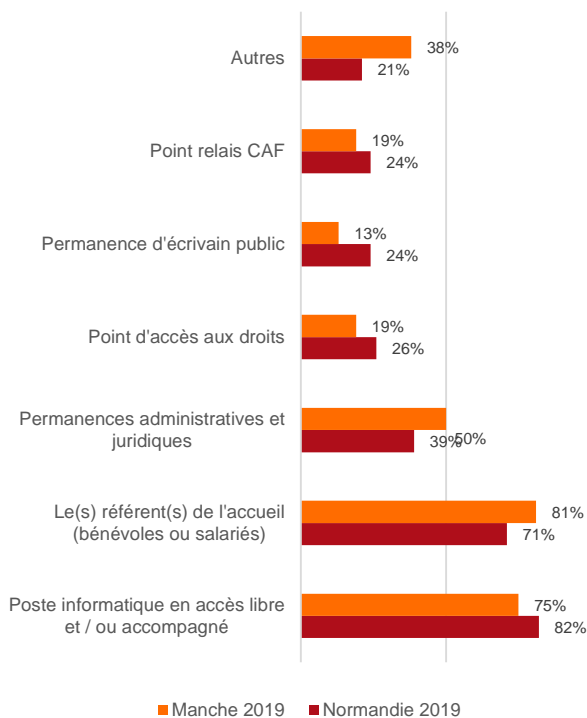
Plusieurs méthodes de recueil de la parole des habitants sont utilisées par les centres sociaux :

- Questionnaire
- Promeneur du Net
- Réseaux sociaux
- Conférences / Rencontres
- Entretiens individuels
- Comités d'usagers
- Boîtes à idées
- ...

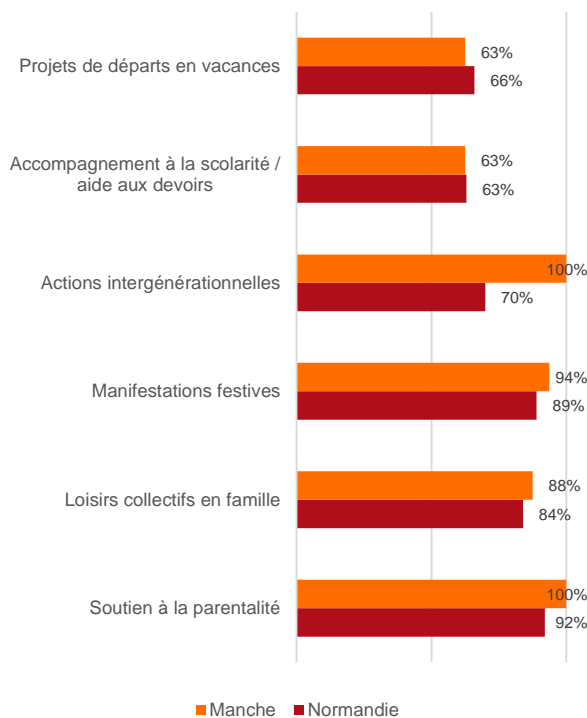
DES ACTIONS PORTÉES PAR LES CENTRES SOCIAUX QUI SEMBLENT GLOBALEMENT PLUS DIVERSIFIÉES QU'À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

- Au regard de l'enquête SENACS de 2019, il apparaît que les centres sociaux de la Manche investissent davantage de champs (et notamment de tranches d'âges) que les centres sociaux à l'échelle de la Normandie.
- Les centres sociaux semblent disposer d'une palette d'actions plus large notamment concernant les actions familles, mais proposent moins d'actions favorisant l'accès aux droits.
- Les champs qui sont moins investis à l'échelle de la Manche, comparativement à l'échelle régionale, sont ainsi le champ de l'apprentissage du français et celui de l'accès aux droits.

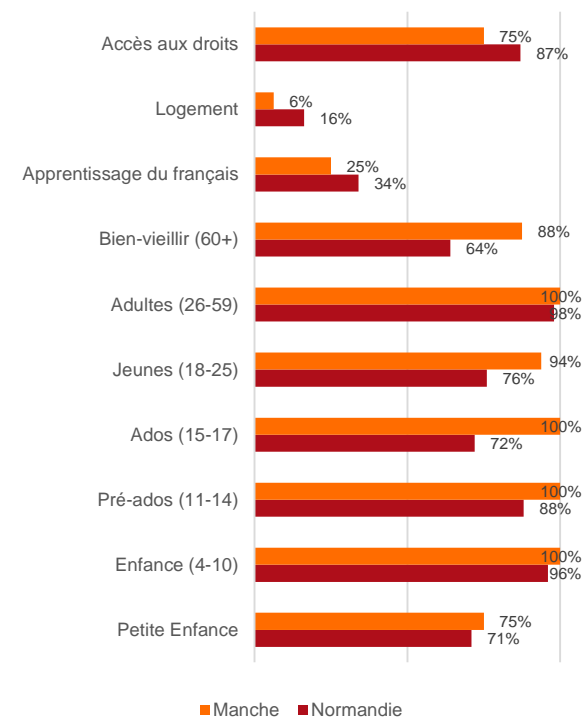
Les actions favorisant l'accès aux droits portées par les centres sociaux – source SENACS 2019



Les actions portées par les centres sociaux en 2019 – source SENACS



Les actions portées par les centres sociaux en 2019 – source SENACS





santé
famille
retraite
services



Votre contact : Marion
HAJDENBERG, senior
manager